



LA VOIX DE L'ENFANT

Notre combat, c'est leur avenir

Pantin, le 15 février 2022

LA VOIX DE L'ENFANT, PARTIE CIVILE AU PROCES D'UN ANCIEN MAGISTRAT RENVOYE DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL POUR AVOIR PROPOSE A DES INTERNAUTES LE VIOL DE SA FILLE DE 12 ANS

Le 18 février, La Voix De l'Enfant sera partie civile devant le Tribunal correctionnel de Besançon qui aura à juger un ancien magistrat dijonnais. Ce dernier est renvoyé pour des faits d'instigation à commettre le crime de viol, le délit d'agression sexuelle, et le délit de corruption de mineur, non suivi d'effet, sur une mineure.

En 2019, le client d'un site de rencontre libertin signalait des propos à caractère pédophile au modérateur du site. Cette information a ensuite été transmise à l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC).

L'enquête a révélé que l'ancien juge proposait à des internautes de « forcer » sa fille, âgée de 12 ans au moment des faits, à avoir des rapports sexuels avec eux. Il imaginait des scénarios de violences sexuelles sur son enfant, en utilisant des termes crus et en envoyant des photographies de la fillette.

Le prévenu, ancien vice-président du tribunal judiciaire de Dijon, père de trois enfants, avait été révoqué de ses fonctions de l'ordre judiciaire par une décision du Conseil Supérieur de la Magistrature du 13 juillet 2021.

La Voix De l'Enfant regrette que les magistrats n'aient pas reconsidéré la mise en examen de l'ancien magistrat afin de retenir à son encontre l'infraction de consultation ou détention d'images à caractère pédopornographique, et ce, malgré les observations qu'elle a formulées au cours de l'information judiciaire. La Voix De l'Enfant avait en effet alerté sur le fait que l'enquête avait mis en évidence des recherches en ligne d'images sexy ou à caractère pornographique de jeunes filles, ainsi que la détention d'images montrant des jeunes filles dans des positions lascives.

La Voix De l'Enfant sera représentée à l'audience par Maître Mélinda DEVIDAL GAROMPOLO, avocate au barreau de Sens.

Pour tout contact :



La Voix De l'Enfant

Chloé Raymondeau
Agence Les Communicants
07.57.49.38.36

Sabrina HIMEUR
Responsable du service juridique
07.81.82.74.70

Me Mélinda DEVIDAL GAROMPOLO
Avocate au barreau de Sens
06.30.13.09.89